



Institut de Formation en Soins Infirmiers
Institut de Formation pour les Aides-Soignants

4 rue de l'ancien calvaire BP 145
62604 BERCK SUR MER Cedex
03 21 09 05 47-secretariat@ifsi-berck.fr

La politique qualité du GCS de formation en sante

L'amélioration de la qualité et de la gestion des risques est une priorité stratégique dans le projet du GCS de formation en santé et une exigence essentielle dans son fonctionnement.

Dans un contexte d'évolutions profondes des organisations, des innovations en santé ou encore de la recherche scientifique, les formations en santé constituent un des leviers essentiels de la qualité de notre système de santé et de l'efficacité de ses professionnels.

Il est indispensable de questionner nos pratiques pédagogiques et nos organisations, et repenser nos stratégies autour de la formation des professionnels de santé.

La politique qualité et gestion des risques du GCS est en adéquation avec la finalité de la formation, qui est de garantir que nos instituts forment des professionnels de santé compétents, capables :

- De s'adapter aux réalités de leur exercice actuel et futur, au système de santé d'aujourd'hui et de demain, aux évolutions à venir, et concernés tant par la relation humaine du soin que par la recherche et les nouvelles technologies ;
- De s'adapter au travail en pluriprofessionnalité ;
- D'adopter une posture réflexive et un esprit de recherche de progression continue dans l'exercice de leur futur métier.

Pour cela, le GCS de formation en santé, fort d'une approche pédagogique centrée sur l'apprenant, défend des valeurs communes portées par l'ensemble des professionnels du GCS : l'authenticité, la tolérance, le respect de chacun, la responsabilité, l'humilité ou encore l'équité.

La direction du GCS de formation en santé, avec une vision systémique et une ambition à long terme, s'est engagée dans la mise en place d'un système de management de la qualité fondé sur l'approche par processus. Elle s'appuie pour cela sur un comité de pilotage qualité, des référents de processus et l'engagement de l'ensemble de l'équipe dans la démarche d'amélioration continue de notre dispositif pour atteindre les objectifs fixés dans sa politique qualité, à savoir :

1	2	3	4	5
La satisfaction des apprenants, partenaires et autres parties prenantes	La démarche d'amélioration continue de la qualité	La gestion des dysfonctionnements et non-conformités	L'engagement de la Direction et de l'ensemble des professionnels	Le respect de la réglementation
Prendre en compte les besoins et attentes des apprenants et autres parties prenantes par le recueil et l'analyse de leur satisfaction ; Définir des axes d'amélioration et suivre des indicateurs qualité ayant trait à l'apprentissage et au fonctionnement de nos instituts ; Identifier les besoins en matière de développement des compétences des apprenants, définir les objectifs et adapter les parcours de formation en conséquence ; Promouvoir une politique d'accueil et d'accompagnement personnalisé, adaptée aux profils des apprenants et leur assurer des conditions d'apprentissage inclusives, favorables à leur réussite et professionnalisation ; Garantir la qualité des méthodes et ressources pédagogiques et d'enseignements utilisées, et contribuer aux besoins de recrutement de professionnels sur le territoire.	Favoriser l'amélioration continue de ses processus pour optimiser ses performances et répondre aux attentes et besoins des apprenants et autres parties prenantes ; Favoriser l'amélioration continue de son organisation par l'harmonisation et sécurisation des activités et des pratiques pédagogiques et administratives ; Développer des moyens pédagogiques innovants pour maintenir un niveau d'apprentissage qualitatif et répondre aux besoins évolutifs du secteur de la santé ; Développer la dynamique partenariale entre nos instituts et les structures de soins dans le but de garantir des opportunités de stages de qualité et une transition facilitante vers la professionnalisation des apprenants ; Promouvoir la politique qualité du GCS pour maintenir une attractivité territoriale de nos instituts par des actions de communication sur les métiers de soins et la formation en santé.	Etablir des processus bien définis afin d'identifier et maîtriser les risques connus liés aux différentes activités des instituts ; Communiquer et informer l'ensemble des professionnels sur les processus en vigueur afin de les sensibiliser à la déclaration et gestion des non-conformités ; Mettre en place les méthodes et outils pertinents, revues de processus, revues de FEI ou encore des audits, afin de faciliter et favoriser leur détection et leur traitement ; Mettre en place les dispositifs nécessaires pour collecter et analyser les non-conformités et événements indésirables liés aux pratiques, et proposer des axes d'améliorations et mesures correctives adéquates ; Mettre en place les mesures de veille, d'évaluation et de suivi de ses processus, afin d'en évaluer la pertinence, la performance et l'efficacité.	Encourager et accompagner la participation et l'implication de l'ensemble des professionnels dans la démarche qualité ; Promouvoir une culture de la qualité pour développer une démarche d'amélioration continue des pratiques des équipes pédagogiques et administratives ; Construire et élaborer la politique qualité de ses instituts dans le cadre d'une démarche participative incluant l'ensemble des acteurs concernés, pour une mise en œuvre efficace du système de management de la qualité ; Contribuer au développement des compétences des professionnels par une politique de formation continue prenant en compte leurs besoins et attentes ; Consolider et développer les compétences des cadres formateurs pour répondre aux évolutions liées à l'universitarisation de la formation infirmière et à la réingénierie de la formation aide-soignante.	Elaborer des prestations de formations basées sur les exigences réglementaires, recommandations et normes en vigueur, tant concernant les enseignements théoriques que les pratiques en santé ; Garantir la conformité de ses processus aux exigences normatives, réglementaires et légales en vigueur applicables à son activité ; Répondre aux exigences du Référentiel National Qualité, et être certifié QUALIOPI®, qui atteste de la qualité de l'ensemble des prestations de formations initiales et continues ; Mettre en place des actions d'information et de formation qui permettent aux professionnels du GCS de s'adapter aux évolutions réglementaires ; Assurer une veille réglementaire qui permette de pérenniser la démarche qualité et sécurité des prestations de formations en diminuant les risques de non-conformité.



08/09/2025

Agus